***Le Lexique métalittéraire français (XVI^e^-XVII^e^ siècles).* Etudes réunies sous la direction de Michel Jourde et Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, Cahiers d'Humanisme et Renaissance, n° 77, 2006. Un vol. 15 x 22 de 278 p.**

Fruit des travaux de deux journées d'études tenues en 2004, le volume présenté conjointement par Michel Jourde et Jean-Charles Monferran rassemble douze études. Une introduction des deux maîtres d'œuvre les précède, plaidant pour la réalisation d'une histoire du lexique métalittéraire français, dont le recueil proposerait divers linéaments. Tout en rappelant les divers enjeux du lexique (linguistiques, méthodologiques, disciplinaires, enjeux de destination et établissement des frontières du littéraire), Michel Jourde et Jean-Charles Monferran présentent donc le volume comme l'ébauche d'une enquête plus vaste et plus systématique. Les articles rassemblés, qui abordent des domaines assez divers (poétique, éloquence, théâtre, stylistique, rhétorique, récit de voyage…), en indiquent quelques directions. À défaut d'unité thématique, peu envisageable dans ce type de recueil, les communications présentent une très rigoureuse convergence méthodologique : toutes partent d'un terme dont elles s'efforcent d'étudier la complexité, la polysémie, le transfert d'un genre à l'autre, le caractère insolite, voire même l'évolution orthographique... Cette démarche à la fois simple et féconde permet de bien saisir les divers enjeux des questions lexicales que soulignait l'introduction. Bien que le volume ne soit pas segmenté en parties ou chapitres, les communications y ont été disposées de manière à dégager quelques axes de recherche privilégiés.

Quelques contributions s'interrogent ainsi sur le sens exact de termes hérités de la rhétorique ou de la tradition littéraire de l'Antiquité. M. Jourde, analysant le sens du mot « composition » chez Peletier, montre qu'on ne peut l'assimiler à la *compositio* cicéronienne, notion par ailleurs très flottante, et que l'usage très commun du mot autour de 1550 rend délicat son interprétation technique. Discernant un sens actif et un sens résultatif, M. Jourde voit dans la valorisation du lien entre processus et résultat le véritable nœud des différentes acceptions du terme chez Peletier. Autre notion délicate à transposer de la culture orale antique à la culture écrite moderne, celle d'« éloquence », étudiée par M. Bombart à propos des lettres de Balzac. Ce dernier, usant d'un terme à l'emploi aussi répandu que vague, revendique cette qualité pour ses lettres, qu'il considère comme l'équivalent des harangues antiques. L'exemple de Balzac est révélateur : dépendant de l'ordre rhétorique antique, il cherche à s'en affranchir, conscient qu'il est d'évoluer dans « une esthétique et une politique du discours bien distinctes ». C'est sur le terme « comique » et sur son lien énigmatique avec la notion de « propriété » chez Des Autels (préface de l'*Amoureux repos*) que se penche pour sa part E. Buron, rappelant que le seul sens stable de « comique » au XVI^e^ siècle renvoie au genre de la comédie. Le style comique, pour Des Autels, consiste à prendre modèle sur l'usage courant, à attribuer « proprement » aux personnes le parler qui leur convient. Des Autels, au rebours d'un Scève, affirme donc la validité d'une transposition littéraire de l'usage quotidien. Quant à E. Mortgat-Longuet, elle étudie le sens nouveau que prend le terme de « vie » sous la plume de Colletet. A la fois récit de vie et ensemble formé par une notice (laquelle contient, outre la vie du poète, une réflexion littéraire générale et un examen de l'œuvre et de sa réception), la « vie » selon Colletet se distingue de l'éloge, mais aussi de la biographie des hommes illustres ou de l'hagiographie. En transférant l'objet de la vie à l'écrivain, Colletet fait de l'œuvre des poètes l'équivalent des exploits guerriers. L'illustration de la langue sert donc la cause nationale et justifie la rédaction d'une « vie » qui met au premier plan l'œuvre de l'auteur. L'apport de Colletet est donc double : défense de la condition d'auteur et fondation de l'histoire littéraire française.

D'autres communications explorent plutôt des glissements et des évolutions sémantiques : c'est sur la notion de « personnage » de théâtre que se penche B. Louvat-

Molozay. Constatant la pluralité et le sens très instable des termes qui désignent le personnage aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles (« personnage », « entreparleur », « acteur »…), elle voit dans l'instabilité du fonctionnement sémantique du mot « acteur » jusque chez le plus averti des théoriciens du théâtre, l'abbé d'Aubignac, la manifestation d'une conception de l'illusion théâtrale. Si le personnage se confond avec le comédien qui le fait exister, c'est que le poète dramatique fait en sorte que le spectateur identifie les constituants de la fiction et ceux de la scène. Autre terme instable et appelé à une fortune débordant largement son emploi initial, celui d'« essai », dont A. Duru examine l'emploi peu connu dans les recueils poétiques, en particulier dans les œuvres de Fiefmelin. Si c'est à Marot (qui parlait de l'*Adolescence clémentine* comme d'un « coup d'essay ») et à Sponde (« essay de quelques poèmes chrétiens ») qu'est redevable Fiefmelin, le modèle de Montaigne n'est pas absent, par la constitution du texte comme miroir, les « essais » de Mage de Fiefmelin (« image d'un mage ») fonctionnant comme un autoportrait. Enfin, « essais » reçoit aussi le sens d'« épreuves », dans le contexte spirituel du recueil. Le terme est donc exploité pour ses « propriétés polysémiques et la richesse de ses constructions syntaxiques ». La fortune des essais comme régime d'écriture s'y profile déjà. C'est un glissement graphique qu'explore pour sa part N. Lombart : Ronsard distingue le « mot » d'« hymne » du « nom » d'« hinne », avant de revenir de manière définitive et exclusive à la graphie « hymne » en 1555. Que signifient ces changements ? Il semble qu'à l'origine l'« hymne » ait été considéré par Ronsard comme une simple modalité épidictique de l'ode, alors que « hinne » (« hymne » francisé en fait) ait été spécialement employé pour désigner la poésie pindarique de célébration des vainqueurs. Il s'agit donc d'une distinction entre deux modalités de la poésie épidictique, avant que Ronsard ne revienne à une stricte distinction entre l'« ode » et l'« hymne », après avoir gommé du genre de l'« hymne » ses connotations chrétiennes. Il y a donc derrière des questions en apparence purement orthographiques une réflexion sur la définition des genres poétiques.

D'autres contributions abordent des questions de stylistique et de rhétorique. C'est le cas de celle de G. Hotlz, consacrée au « style nu » des relations de voyage. Dans ces ouvrages, le refus des ornements de l'*elocutio* garantirait la vérité scientifique. Se pose alors la question de la littérarité du récit de voyage. Par le recours au style nu, il se rapproche du récit historique, fondé sur le respect de la vérité factuelle. Mais par sa tendance à la dramatisation et à l'héroïsation, il s'apparente aussi au roman et aux mémoires des hommes de guerre. Il n'en revendique pas moins un idéal de transparence qui durera jusqu'au seuil du XIX^e^ siècle, où la littérature de voyage pratiquée par des écrivains se constitue comme genre et se distingue de l'ethnologie. Autre notion qui met en jeu la véridicité du discours historique, l'« oraison directe », sujet de la contribution de M. Rossellini. Partant des réflexions de La Mothe Le Vayer sur l'écriture historique, elle examine la remise en cause du discours direct (désigné par le terme de « prosopopée »), suspecté d'être factice et d'émouvoir le lecteur, au profit du discours indirect, jugé plus vraisemblable. Ce refus de la « prosopopée » serait au XVII^e^ siècle un signe avant-coureur de la redéfinition de l'histoire comme genre : à la fin du XVIII^e^ siècle, en effet, l'histoire cesse d'appartenir au champ des belles-lettres pour entrer dans celui des disciplines savantes, soucieuses avant tout de la vérité du discours.

Les trois dernières communications examinent des cas de transplantation en français d'une terminologie gréco-latine et leurs fortunes diverses. N. Cernogora analyse la coexistence entre les termes de « métaphore » et de « translation » (qui signifie également « traduction » et « déplacement spatial ») pour désigner le même trope fondé sur le déplacement du sens. Cette coexistence, nette au XVI^e^ siècle, ne se prolonge pas au-delà des premières années du siècle suivant. L'emploi du terme de « translation » relève d'une

démarche d'enrichissement de la langue par l'acclimatation des termes de la rhétorique latine. Il n'est pas étonnant qu'il disparaisse (il est déjà condamné par Aneau et tous les adversaires d'une poétique de l'impropriété) au moment où émergent de nouveaux idéaux : retranchement et propriété linguistique, restriction de la place de la métaphore dans la poétique. O. Halévy étudie le « moment lexical » de la versification française : de Sébillet au début du XVII^{e} siècle, les vers sont souvent désignés par des termes plus évocateurs que ceux de la terminologie strictement syllabique. Parler de « vers héroïque » plutôt que de « décasyllabe », comme le fait Sébillet, consiste à inclure dans la désignation des vers leur force expressive, et pas seulement leur limite syllabique. C'est pourtant la terminologie ronsardienne, bien différente, qui va éclipser celle de Sébillet et imposer définitivement le terme d'« alexandrin ». Mais à cette notable exception, les autres termes utilisés par Ronsard (« vers commun » pour le décasyllabe, « vers lyriques » pour les vers plus brefs) ne s'imposeront pas vraiment. Il n'empêche que ces débats terminologiques révèlent une attention portée à la valeur fonctionnelle du vers. Loin d'être une simple « segmentation métrique », il est considéré comme une « forme symbolique ». Enfin, c'est l'emploi du terme de « diastole » au sens de « diérèse » chez Sébillet qu'étudie J.-Ch. Monferran. La recherche d'un terme spécifique cherche à affranchir la poétique de la tradition grammaticale. Le choix d'un terme utilisé à la même époque dans le vocabulaire médical (avec « systole », il désigne les pulsations cardiaques) vise peut-être à rappeler la dimension émotionnelle du texte poétique. Mais le terme ne connaîtra pas le succès, malgré les rééditions multiples du traité de Sébillet. « Diérèse » finira par s'imposer, peut-être en raison de ses origines grammaticales et de l'absence d'acceptions concurrentes.

L'ouvrage se clôt sur un « guide pratique » bibliographique, un index des noms propres et un index des notions, qui en confortent l'impression de cohérence méthodologique et constituent autant de supports pour prolonger le chemin ouvert par les contributeurs. Par la nouveauté de la démarche et la qualité des communications, ce recueil est appelé à faire date.

Richard CRESCENZO